

## MIF 2

### Une nouvelle donne pour l'Europe des marchés financiers

 Par **Emmanuel de Fournoux** et **Pauline Laurent**

 Avec la collaboration de **Faustine Fleuret** et **Blandine Julé**

Le 3 janvier 2018, un an après la date initialement prévue, le dispositif MIF 2 entrera en application. Même s'il s'inscrit dans la continuité des précédentes réglementations, ce régime contient les germes d'un bouleversement important du fonctionnement des marchés en Europe. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'industrie financière se prépare activement à cette échéance.

L'objet de cet ouvrage est de présenter les principales dispositions de MIF 2 en mettant en perspective leurs objectifs et leurs conséquences possibles sur le fonctionnement des marchés et l'organisation des acteurs financiers. Il met également en évidence les différences les plus importantes entre MIF 1 et MIF 2 et les dispositions les plus controversées. Sans prétendre à l'exhaustivité, il cherche à rendre accessible un ensemble de textes très dense et complexe, qui impacte de manière directe ou indirecte la quasi-totalité des acteurs des marchés financiers en Europe.

Pour ce faire, quatre collaborateurs de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) ont mis en commun leur expertise où, du fait de leurs fonctions, ils se sont trouvés intimement immergés dans l'élaboration du nouveau dispositif MIF 2.

*« Rarement un texte réglementaire européen se sera vu assigner des objectifs aussi divers et ambitieux que MiFID 2/MiFIR. Car il s'agit à la fois de corriger les effets négatifs induits par son prédécesseur, MiFID, sur les marchés actions, d'étendre aux marchés obligataires et dérivés les principes d'organisation et de transparence qui prévalent sur les actions, et de renforcer la protection et l'information de la clientèle. »*

**Extrait de l'Avant-propos de Stéphane Giordano**

Président de l'AMAFI

*« Nombre de chantiers réglementaires ont été lancés au lendemain de la crise. Parmi eux, la Directive marché d'instruments financiers révisée et son règlement – le dispositif MIF 2 – occupent sans conteste une place éminente. L'ensemble s'inscrit au cœur de notre réglementation financière puisqu'il régit la fourniture de services d'investissement et le fonctionnement des marchés au niveau européen. Il vient puissamment renforcer leur transparence ainsi que la protection des investisseurs, en corrigeant ou complétant plusieurs aspects de MIF 1 »*

**Extrait de la préface de Gérard Rameix**

Président de l'Autorité des marchés financiers

Préface

Avant-propos

Sommaire

Couverture

#### Les auteurs :



**Emmanuel de Fournoux** est Directeur des Activités de marché à l'AMAFI depuis une vingtaine d'années. À ce titre, il a participé aux processus d'élaboration des dispositifs MIF depuis leur origine. Il a auparavant travaillé dans plusieurs entreprises d'investissement sur des fonctions de back-office. Il est administrateur de l'Association française des professionnels du titre et membre de la Commission consultative Post- Marché de l'AMF.



**Pauline Laurent** est Directeur de la Conformité à l'AMAFI. Elle a commencé sa carrière à l'Association avant d'exercer en tant que *compliance officer* chez différents brokers et CIB. À ce titre, elle a participé à la mise en oeuvre du dispositif MIF 1 et à la finalisation du processus d'élaboration de MIF 2. Elle est intervenante dans les Masters Juriste Conformité des universités de Toulouse et Strasbourg.



(De gauche à droite)

Après avoir travaillé chez Natixis, puis chez HSBC à la Sécurité financière, **Blandine Julé** a rejoint l'AMAFI comme Chargée d'études Conformité. À ce titre, elle a participé aux travaux de finalisation du processus MIF 2 sur le volet Protection des investisseurs.

Après avoir travaillé à la Direction Régulation et Affaires Internationales de l'Autorité des marchés financiers,

**Faustine Fleuret** a rejoint l'AMAFI comme Chargée d'études Marché. En parallèle, elle enseigne la matière « *Produits Dérivés et Gestion des Risques* » au sein du Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



ISBN : 978-2-86325-865-1

260 pages, 42 €.

Sur [www.revue-banque.fr](http://www.revue-banque.fr)

Contact et demande d'un service de presse :

Marie-Hélène Bourg – tél : 01 48 00 54 05 - e-mail : [bourg@revue-banque.fr](mailto:bourg@revue-banque.fr)

Cet ouvrage est publié en partenariat avec l'AMAFI, Association française des marchés financiers ([www.amafi.fr](http://www.amafi.fr))